

SOCIAL Préavis de grève le 6 mars**Pôle emploi : des « restructurations » qui passent mal**

Brigitte Bamberg, Blandine Douillet, Hervé Stoltz, Jenny Reichert et Nadia Azibi (de g. à d.) lors de la conférence de presse de l'intersyndicale CGT-FO-SNU-SUD de Pôle emploi.

PHOTO DNA - M. FRISON

LA MISE EN ŒUVRE du plan stratégique Pôle emploi 2015-2020, qui entend simplifier et accélérer les démarches des chômeurs au moyen, notamment, d'un « nouveau parcours » faisant davantage appel aux outils numériques, fait grincer des dents les syndicats CGT, FO, SNU et SUD. Ensemble, ils appellent les 54 000 agents de l'établissement public administratif à cesser le travail le lundi 6 mars, afin d'appuyer leurs revendications portant sur l'amélioration des conditions de travail, la défense des métiers et la restauration de la qualité du service. « Le climat n'est pas serein. Les projets de la direction sont nocifs pour les agents et ont des conséquences néfastes sur le service rendu aux demandeurs d'emploi », estime Hervé Stoltz, délégué FO à Pôle emploi Grand Est. Dans une conférence de presse tenue hier à Strasbourg, l'intersyndicale a listé les « restructurations » qui fâchent, selon eux, les agents.

À commencer par le recours accru à la dématérialisation « qui complique les démarches pour ceux

qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies. Si on y ajoute la fermeture des agences l'après-midi sauf rendez-vous, cela rend nos services inaccessibles à un grand nombre d'utilisateurs », déclare Jenny Reichert, déléguée SNU, qui sur ce point renvoie la direction à la lecture du rapport d'activité 2016 du défenseur des droits Jacques Toubon.

Les syndicats dénoncent également « l'automatisation et l'externalisation à outrance » des missions des agents. « Les métiers de l'indemnisation dont les effectifs ont diminué de plus d'un tiers dans le Grand Est sont voués à disparaître, or la charge de travail reste malgré tout importante », déplore Brigitte Bamberg, déléguée CGT.

Le regroupement des services est également pointé du doigt : « On va vers une banalisation du métier de conseiller psychologue du travail », relève Nadia Azibi (SNU) qui rappelle au passage que « la convocation collective fait partie des bêtes noires des demandeurs d'emploi ».